

GAUTIER (FRÉDÉRIC)

MEMBRE FONDATEUR

Angers 1841-1844

Notre Société est de nouveau éprouvée par la perte d'un de ses plus dévoués membres fondateurs, dont le nombre, hélas! s'éclaircit de plus en plus.

Nous devons à l'obligeance de notre camarade M. Savary, la communication du journal *l'Union agricole et maritime de Quimperlé*, qui relate ainsi les funérailles de notre regretté Frédéric Gautier :

Dimanche 31 janvier, à 4 heures, ont eu lieu les obsèques de M. Gautier, négociant, adjoint au maire de Quimperlé, chevalier de la Légion d'honneur.

Nous n'exagérons rien en disant que toute la ville de Quimperlé était là, voulant, en accompagnant M. Gautier jusqu'à sa dernière demeure, témoigner ainsi toute l'affection et la sympathie qu'elle avait pour l'homme serviable et sincèrement dévoué aux intérêts de notre ville, pour le vaillant républicain qui vient de disparaître. La foule était immense et nous n'avons jamais vu à Quimperlé tant de monde assister à un enterrement.

A 4 heures précises, le cortège s'est mis en marche. En tête on remarquait les écoles des garçons et des filles, l'école maternelle et les enfants de l'hospice; puis venait le char funèbre, autour duquel la Compagnie des sapeurs-pompiers formait la haie sous les ordres de son capitaine M. Liot. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Richard, maire de Quimperlé; Savary, sénateur du Finistère; Tavera, sous-préfet de Quimperlé et Lorans, président du tribunal.

Parmi les nombreuses couronnes qui étaient portées derrière le char, nous signalerons celles offertes par le Conseil municipal, la Compagnie des pompiers, l'école des garçons, l'école des filles, les ouvriers de l'usine de M. Gautier, la Commission régionale (Finistère et Morbihan) des Anciens Élèves des Écoles

d'Arts et Métiers, et enfin celle, d'une forme particulière, en métal repoussé, envoyée de Paris, par le Comité de la Société des Anciens Élèves des Écoles d'Arts et Métiers.

Puis venait le deuil conduit par les fils du défunt : MM. Frédéric Gautier, ingénieur à la Compagnie d'Orléans, et Armand Gautier. Aussitôt après la famille venaient le Conseil municipal, les administrateurs de la Caisse d'épargne, la Commission administrative de l'hospice et celle du bureau de bienfaisance ; M. J. de Kerjégu, député du Finistère, M. David Sosthène, conseiller général ; M. Barthélemy Le Boëdec, conseiller d'arrondissement ; M. Chevalier, professeur départemental d'agriculture ; tous les fonctionnaires de la ville, de nombreux Anciens Élèves des Écoles d'Arts et Métiers des départements du Finistère et du Morbihan, conduits en groupe par M. Alexandre Bigot, membre correspondant à Lorient, et par M. Charles Lorit, membre correspondant à Quimper, et une foule considérable dont beaucoup de personnes étrangères à la localité.

L'église de Notre-Dame-de-l'Assomption était trop petite pour contenir tout le monde et, durant le trajet de l'église au cimetière, c'était un interminable défilé.

Au cimetière, plusieurs discours ont été prononcés, d'abord par M. Richard, maire de Quimperlé, puis par M. Savary, sénateur du Finistère, ancien maire de Quimperlé et président de la Commission régio-

nale de la Société des Anciens Elèves des Ecoles nationales d'Arts et Métiers, qui l'avait chargé de présenter ses condoléances à M. Frédéric Gautier fils, ingénieur à la Compagnie d'Orléans, qui, comme son regretté père, est aussi un Ancien Elève de l'École d'Angers. M. de Kerjégu, député du Finistère, a ensuite pris la parole, ainsi que M. Tavera, sous-préfet de Quimperlé.

DISCOURS DE M. RICHARD

« MESSIEURS,

» C'est avec une profonde douleur que je viens, au nom de la Municipalité, du Conseil municipal et de la ville de Quimperlé, dire un dernier adieu à notre collègue et ami M. Gautier, qui emporte dans la tombe les regrets de sa famille désolée, de ses nombreux amis qui, pendant sa vie, ont pu apprécier son cœur, sa droiture et ses qualités.

» Républicain convaincu et loyal, il fut un de ceux qui ont le plus contribué à propager et faire triompher l'idée républicaine à Quimperlé.

» Conseiller municipal de 1861 à 1865 et continuellement depuis 1871, il sut dans ces fonctions, par son expérience et sa connaissance des affaires municipales, par la fermeté de ses sentiments et de son caractère, s'attirer la confiance et l'affection de ses collègues.

» Nommé adjoint au maire en 1876, il refusa, par une trop grande modestie, malgré les vives instances de ses collègues, de se laisser porter, au mois de mai dernier, à la tête de la municipalité.

» Directeur des plus assidus de la Caisse d'épargne, délégué cantonal depuis 1878, commandant de la Compagnie des sapeurs-pompiers de 1870 à 1890, ses services en cette qualité lui valurent une médaille d'honneur. Président de la Société de secours mutuels de cette Compagnie, il sut dans toutes ces fonctions, comme dans les Commissions administratives de l'hospice et du bureau de bienfaisance, dont il faisait partie depuis de longues années, se montrer à la hauteur de sa tâche, accomplissant simplement son devoir, tout son devoir, faisant le bien, tout le bien possible.

» Chez lui, le souci des intérêts communaux était poussé à l'extrême ; sur ce dernier point, il ne savait pas transiger.

» Toujours dévoué à la chose publique, il n'épargnait ni son temps ni sa peine.

» La mort de ce bon citoyen, qui n'a jamais reçu d'autres inspirations que celles de sa conscience et de son patriotisme, va laisser parmi nous un vide qui sera difficile à combler.

» Toute cette vie d'honneur et de probité, ces nombreux services rendus, ce dévouement absolu et désintéressé aux affaires de la ville, lui conquirent

l'estime et la reconnaissance de ses concitoyens et lui valurent de la part du gouvernement de la République la plus flatteuse récompense que l'on puisse désirer, la croix de la Légion d'honneur.

» Cette distinction si bien méritée fut accueillie par toute la population, vous vous en rappelez encore, avec la plus vive satisfaction.

» Après avoir parlé de l'homme public, que dirais-je de l'homme privé?

» Excellent père de famille, ne vivant que pour les siens, ami sûr et dévoué, il jouissait à Quimperlé de la sympathie générale.

» Il a couronné par une fin chrétienne une vie bien remplie.

» Puissent les témoignages d'affection de tous ses concitoyens et amis qui se pressent autour de sa tombe contribuer à adoucir la douleur de sa famille!

DISCOURS DE M. SAVARY, SÉNATEUR (Ang. 1837)

« Les amis de M. Gautier, la Société des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers m'ont demandé de les représenter ici.

» Mais ce n'est pas seulement pour me conformer aux traditions, que j'ai accepté cet honneur. En prenant la parole devant cette tombe, je remplis aussi un pieux devoir envers celui qui, l'un des

premiers, à mes débuts dans les luttes de la vie, me tendit sa main loyale et m'honora de sa confiance et de son amitié.

» Nul ne sait mieux que moi ce que vous avez fait, mon cher Gautier : vous saviez entraîner les hommes par l'affection, et vous saviez aussi continuer à les aimer.

» C'est pourquoi ceux qui vous ont connu sont unis dans un sentiment général d'estime et de reconnaissance ; et c'est à vous qu'au nom de tous, je viens rendre l'hommage le plus affectueux de nos sincères regrets.

» Le maire, au nom du Conseil municipal, s'est fait l'interprète de la reconnaissance de la ville de Quimperlé, il a fait l'éloge de l'excellent collègue qui, pendant si longtemps et si généreusement, a donné son temps et son expérience aux affaires publiques, en même temps que son dévouement le plus absolu à se rendre utile à ses concitoyens.

» Rappeler les mérites et la carrière de Gautier serait chose longue, qu'il me suffise de retracer ses débuts, qui furent des plus modestes.

» Entré très jeune aux ateliers du port de Lorient, il se prépara aux examens de l'École d'Arts et Métiers d'Angers, où il fut admis en 1841.

» De 1844 à 1849, il occupa, à Paris, différents emplois dans d'importants ateliers de construction :

à l'usine Cail, au chemin de fer du Nord, aux ateliers Flaud.

» En 1846, il fut l'un des fondateurs de notre grande Société des Arts et Métiers, déclarée depuis d'utilité publique, et qui compte aujourd'hui plus de 5.000 membres.

» En 1850, il prit à Pont-Scorff la direction d'une tannerie, qu'il transféra à Quimperlé en 1859.

» Son caractère, sa situation, sa parfaite honorabilité, l'estime générale dont il était entouré : tout s'unissait pour le désigner à la confiance des électeurs. Cette confiance se renouvela à chaque consultation.

» La vie politique de Gautier est des plus longues et des mieux remplies; s'il a peu parlé, il a constamment agi, en homme modeste, de sens droit et généreux avant tout.

» Si la rudesse de sa parole n'a pas toujours été au goût de certains, son amitié était sûre et sa loyauté parfaite; ses appréciations hardies faisaient quelquefois sursauter ses collègues, peu habitués à cette indépendance d'esprit, à cette liberté d'expression, où se manifestait sans contrainte son caractère, qui ne connut ni la dissimulation ni les artifices du langage.

» Nous garderons la mémoire de ce caractère droit, de cet homme bon, dont la vivacité était extrême, qui pouvait marquer une certaine anima-

tion, dans l'expression de ses sentiments et de ses convictions, mais dont le cœur était excellent et toujours à la hauteur de sa bonne volonté.

» Gautier avait sur toutes les questions d'actualité des opinions mûries et raisonnées; autant il était attaché aux institutions républicaines, autant il s'attachait aussi aux idées maîtresses dont elles sont la plus haute expression.

» Il n'aimait pas les longs programmes. — La meilleure des professions de foi, disait-il, semble toujours être celle qui se dégage du caractère des hommes publics, de leur passé, des actes qu'ils ont pu accomplir.

» La satisfaction du devoir accompli lui suffisait; ayant acquis, de bonne heure, l'expérience de la vie, il savait qu'on ne peut contenter tout le monde et il s'inquiétait peu des froissements ou de l'opposition que faisaient naître parfois ses actes publics.

» Le gouvernement, reconnaissant les services rendus par Gautier, le décorait, il y a quelques mois, de la Légion d'honneur.

» La nouvelle de cette distinction, si justement attribuée, fut accueillie avec d'unanimes approbations. Ayant été un des premiers pionniers de l'œuvre républicaine à Quimperlé, la haute récompense qui lui était accordée apparaissait, aux yeux de tous, comme le couronnement d'une existence bien remplie.

» Les forces ont décliné, la maladie est venue lente, puis irrésistible; il a assisté à sa propre fin, simplement, avec le plus grand calme, s'intéressant toujours à toutes les choses auxquelles il avait consacré sa vie, la quittant tranquille, avec la pensée du bien qu'il avait fait.

» Reposez en paix, mon cher Gautier; vos camarades, vos amis, tous ceux qui ont goûté le charme de votre précieuse amitié conserveront pour vous, dans leurs souvenirs, une de ces places saintes et réservées que l'oubli n'envahit jamais.

» Puisse le sincère hommage rendu à vos mérites, par tous ceux dont je suis l'interprète, puissent les regrets sincères qui, de loin comme de près, vous suivent à votre dernière demeure, apporter quelque consolation à votre famille, adoucir la douleur de vos chers enfants, auxquels vous léguiez le plus précieux des héritages: le souvenir impérissable de toute une vie de travail, de dévouement et d'honneur.»

DISCOURS DE M. DE KERJÉGU

« Des amis de longue date parmi ceux qui vécurent dans l'intimité du regretté Frédéric Gautier, vous ont dit, en termes touchants, tout ce qu'il y avait de chaleur, de bonté et de jeunesse dans le cœur

de l'excellent concitoyen que nous avons perdu.

» Ceux qui furent ses collaborateurs pour le bien public ont rendu justice à l'absolue probité de son caractère, à la rectitude de son jugement, à son parfait désintéressement.

» Bien que n'ayant pas à me réclamer de relations aussi intimes ni aussi étroites, je me crois cependant en droit de m'associer à ceux qui, ayant eu la bonne fortune de vivre à ses côtés, furent naturellement conduits à lui vouer une estime et une affection sans réserves.

» La respectueuse sympathie que j'avais conçue pour son caractère, dès nos premières rencontres, devint bientôt, en effet, un sentiment d'attachement profond et sincère.

» Et comment aurait-il pu en être autrement en face d'un homme qui, après une longue existence toute de labeur, de probité, de droiture et de dévouement, poussait le désintéressement et semblait ignorer son propre mérite au point de marquer de la surprise et presque du mécontentement à qui osait parler devant lui des honneurs et des récompenses dus à ses services.

» Son unique ambition fut de mettre son intelligence et son expérience des affaires au service de son cher Quimperlé qu'il aimait tant et où l'on avait si justement confiance en lui.

» Toute préoccupation d'intérêt personnel demeura

rait si loin de son esprit et son désintéressement fut toujours si absolu, qu'une seule considération aurait pu l'empêcher de continuer son œuvre de dévouement pour les autres : la crainte d'avoir à se défendre contre les manifestations de la gratitude et de la confiance de ses concitoyens.

» N'imaginant pas d'autre mobile à ses actions que l'intérêt général, et pensant n'avoir fait que son devoir en mettant, durant près d'un demi-siècle, son savoir et son expérience au service des autres, il se montrait cependant animé d'une extrême bienveillance envers la jeunesse ambitieuse de se consacrer et de se dévouer aux affaires publiques.

» Attaché aux convictions politiques de toute sa vie avec une fermeté inébranlable, il a contribué plus qu'aucun autre à faire respecter et aimer dans notre arrondissement l'idée républicaine pour laquelle il combattit dès la première heure et jusqu'au bout, sans un instant d'hésitation ou de défaillance.

» Si ardent que fût son désir de voir triompher son parti, il ignora toujours les habiletés de la politique.

» N'agissant qu'au grand jour, il était trop sûr du bon sens de ses concitoyens pour suivre une autre voie que la ligne droite, pour faire appel à d'autres sentiments que leur raison et leur patriotisme.

» Aussi loyal en politique qu'en affaires, de rela-

tions aussi sûres dans la vie publique que dans la vie privée, il sut ne jamais se départir des égards dus à des adversaires convaincus et sincères.

» Respectueux de leurs croyances comme de leurs idées, il se montra en toute occasion tolérant, impartial et pénétré de cette vérité, hors de laquelle il n'est pas de succès durable, qu'un parti arrivé au pouvoir doit, au lendemain de sa victoire, et sans rien abandonner de ses principes, s'efforcer d'amener à lui et d'utiliser dans l'intérêt général, toutes les bonnes volontés, toutes les énergies disposées à s'unir dans un effort commun pour le bien public.

» Et ainsi s'explique le concert de regrets sincères qui entoure cette tombe où va reposer, après une belle existence de travail, d'honneur et de fidélité à ses convictions, un brave homme au sens le plus élevé du mot, qui a pu rencontrer dans la vie des contradicteurs et même des adversaires, mais à qui sa loyauté et son désintéressement ont valu de n'avoir pas d'ennemis.

» Aussi la mort de l'ami qui nous quitte causera-t-elle d'unanimes et sincères regrets, non seulement dans la ville de Quimperlé, mais dans tout l'arrondissement, qui le connaissait et l'appréciait à sa juste valeur; et sa mémoire y restera entourée du respect de tous ceux qui, s'étant une fois trouvés

en relation avec lui, lui avaient donné leur estime et leur amitié.

» Puisse cette pensée si douce et si consolante aider les siens à traverser cette cruelle épreuve! »

DISCOURS DE M. LE SOUS-PRÉFET

« MESSIEURS,

» Il y a quelques mois à peine, j'avais l'honneur d'arriver au milieu de vous pour la première fois. C'était dans une circonstance heureuse. La ville de Quimperlé s'appêtait à recevoir dignement celui que nous considérons comme le symbole de la démocratie française. On savait que le chef de l'État arrivait ici les mains pleines. On savait que pour ce petit arrondissement, où la valeur et le mérite sont choses si courantes, il avait réservé de nombreuses distinctions. La meilleure était destinée à celui que nous pleurons aujourd'hui. Je revois encore cet excellent homme recevant avec une modestie presque effarouchée les félicitations anticipées qui lui arrivaient de toutes parts. Je le revois surtout en proie à une insurmontable émotion au moment suprême où M. le Président de la République lui donnait une fraternelle accolade en attachant sur sa poitrine l'étoile de la Légion d'honneur. On

vous a déjà dit combien Gautier méritait cette flatteuse distinction. Malheureusement, par une fatale coïncidence, au lendemain de cet événement heureux, notre excellent adjoint sentait les premières atteintes du mal qui devait avoir raison de sa robuste constitution. Aujourd'hui, la mort a fait son œuvre, mais nous pouvons le dire hautement, cette œuvre n'est pas complète, la grande destructrice se trouve elle-même impuissante à faire disparaître ce que nous avons tous admiré et aimé en celui dont la dépouille git inerte devant nous, et qui, en disparaissant, nous laisse de grands enseignements.

» Il laisse à ses fils si dignes de lui l'exemple d'une vie toute de travail, de probité, d'honneur. Il laisse à ses collègues du Conseil municipal l'exemple de l'accomplissement scrupuleux de son mandat et du dévouement absolu à la chose publique. Il nous laisse à tous la mémoire du citoyen honnête et loyal, fermement attaché à ses convictions, et toujours prêt à se dévouer pour le bien public.

» La longue confiance que la ville de Quimperlé lui a témoignée en le mettant toujours au nombre de ses édiles, prouve aussi bien que tous les éloges, les rares qualités dont il était doué. Cette confiance l'a mis à même de rendre à l'administration préfectorale les éminents services dont j'ai tenu à le remercier une dernière fois. Et c'est au nom de cette administration, à laquelle il a toujours prêté un

concours si dévoué et si précieux, que je viens lui dire un dernier adieu. »

A 5 heures un quart, cette imposante cérémonie était terminée et la foule s'écoulait lentement, commentant et approuvant les discours prononcés, qui retraçaient si exactement et si sincèrement la vie de l'homme unanimement estimé qui ne laisse que des regrets à tous ceux qui l'ont connu.

L'agent de la Société, Gérant,

PROSPER MARTIN.